

ETAIN INFORMATIONS

Supplément du bulletin municipal

Juillet 2016

Le Maire s'adresse au Directeur de l'Est Républicain

Monsieur le Directeur,

J'ai pris connaissance de l'article de presse relatif à ma démission du poste de Maire de la ville d'Etain au 1^{er} septembre prochain (l'Est-Républicain du 22/06/2016).

J'apprécie que votre journal annonce cette démission.

En revanche, votre correspondante locale s'est livrée à une extrapolation abusive de mes propos qui peuvent jeter le trouble sur mon comportement futur. Il eût été préférable de les relater fidèlement. L'intérêt des habitants de la ville a toujours été un de mes objectifs essentiels et si effectivement j'ai pu regretter que les propositions ne concernent pas toujours des projets ambitieux, il n'est pas possible d'écrire « que les citoyens ne sont plus là pour faire avancer la société ».

Je reste Conseiller Départemental pour continuer à défendre les intérêts des meusiens et du département. Alors pourquoi cette tentative de jeter le trouble sur le rôle des citoyens « qui ne feraient pas avancer la société ». Il y a deux niveaux, le rôle du Maire dans la ville, puis celui du Conseiller Départemental et ses positions par rapport aux dégradations de notre société. Pourquoi ? Que faire ? C'est le moment de préciser mon attitude. Notre pays, comme les autres pays européens, subissent les diktats de la finance contre les peuples, via le traité européen qu'il convient de modifier. Sachez que je ne prône pas le Brexit.

Je précise, s'il en était besoin, que je suis un européen convaincu au titre de la paix et de la liberté de circulation des hommes et des idées. Je conteste néanmoins la politique ultralibérale de l'union européenne qui impose des sacrifices aux peuples. De nombreuses décisions prises en effet en France sont prescrites par ce traité.

Exemples : les Elus et les citoyens se sont rassemblés contre la diminution drastique des dotations de l'Etat aux collectivités. A l'appel des Maires de France, j'ai organisé à Etain deux rassemblements sur ce sujet en 2015. Nous avons obtenu un premier recul du Président de la République.

Au titre de la loi travail, 67 % de la population estiment qu'il faut y renoncer et de nombreux syndicats continuent à demander, comme moi, son abrogation.

Les inégalités continuent de croître ce qui écoeure les citoyens tandis que le chômage, la précarité et la pauvreté continuent d'augmenter.

Je n'aborde pas les contraintes budgétaires du département, vous les connaissez. Elles viennent directement des instances de Bruxelles, de même que la ré-

forme de l'intercommunalité actuelle ou à venir dans le but de supprimer les départements aux compétences si utiles aux citoyens.

Je tiens enfin à vous préciser que je poursuivrai, demain comme hier, le combat pour une société plus humaine, plus juste et plus solidaire contre l'austérité imposée, le dumping fiscal et social, les travailleurs « détachés », etc...

Je souhaite vivement que le mouvement citoyen s'amplifie dans ce but. Les choses bougent mais pas suffisamment à mon sens pour imposer une autre politique.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,

Etain le 28/06/2016

Jean PICART

Jean-Pierre Kriegel nous quitte

Une cérémonie s'est tenue le 30 juin pour saluer et remercier Jean-Pierre Kriegel Commandant de la Communauté de Brigades qui quitte Etain pour devenir professeur à l'école de gendarmerie de Dijon.

Dans son allocution, le Maire a témoigné des qualités de Jean-Pierre Kriegel : « ta rigueur et ton efficacité sont des qualités essentielles remarquées et appréciées dans ton rôle de commandant de la COB. Tu as consciencieusement travaillé ».

Le Maire a rappelé les importants travaux effectués dans ce bâtiment communal, puis a abordé les problèmes rencontrés par la justice faute de moyens humains suffisants.

Il a ensuite donné en primeur la question d'actualité posée au Conseil Départemental le 7 juillet 2016 afin d'obtenir la nomination d'un quatrième substitut; celui dont le poste est vacant depuis deux ans. Il est essentiel de couvrir ce poste chargé de l'application des peines des mineurs. Il a de même dit être attentif aux effectifs de la COB.

Bonne adaptation et réussite dans les nouvelles fonctions de Jean-Pierre Kriegel.

Nos lecteurs pourront prendre connaissance de l'intégralité de cette allocution sur le site internet de la ville « Etain vous accueille ».

Les Jumelages d'ETAIN.

La Ville d'ETAIN est jumelée avec deux communes, Düppenweiler en Allemagne, depuis 1996 et le Vaucelin, en Martinique, depuis février.

Ces jumelages ont pour but de développer des relations privilégiées et des échanges d'ordre culturel, social, économique, touristique, sportif, scolaire et historique.

C'est pourquoi, l'association « Trans'Limen », qui s'occupait des liens avec Düppenweiler, a transformé naturellement ses statuts et son nom afin de pouvoir faire vivre ces 2 engagements.

L'association « Jumelage ETAIN » est présidée par Jacky RONDEAUX, avec comme vice-président Christian GAGNEUX, qui seront épaulés au bureau de Marie LECLERC, secrétaire, César BRIER Trésorier, Thierry MINARIE, Francine et Jacques DERIEMACKER, membres.

La commune apportera un soutien administratif et logistique à la bonne marche de cette association dont le siège est situé à l'hôtel de Ville. S'inscrire en Mairie. Cotisation de 15 euros l'an à verser au Trésorier de la l'association.

Le coût des transports scolaires flambe.

Le Conseil Départemental a voté les nouveaux tarifs des transports scolaires le 7 juillet.

Pour un enfant, la carte de transport passe de **31** euros à **85** euros ; pour deux enfants, de **52** euros à **145** euros.

Résultat du vote : 28 voix pour les nouveaux tarifs, 5 voix contre, dont celles de Jean PICART et Marie-Astrid STRAUSS.

Voilà où conduisent les contraintes financières du Département.

Résultat : ce sont les familles qui vont supporter les augmentations dans un contexte déjà difficile.

Jean PICART, Conseiller Départemental, a déposé deux questions d'actualité au Conseil Départemental le 7 juillet.

- L'une, relative aux moyens humains que l'Etat doit accorder à la justice.
- L'autre, aux indispensables travaux de sécurité sur la RD 603 aux carrefours dits « de Fromezey

et d'Herméville. Pour prendre connaissance de ces deux questions, vous pouvez consulter le site internet de la ville d'Etain.



Bonne nouvelle pour le collège Louise Michel

Jean PICART, Conseiller Départemental a naturellement participé aux réunions pour trouver la meilleure solution à mettre en œuvre dès la rentrée prochaine du collège Louise Michel suite aux désordres constatés sur la cuisine.

Ses interventions argumentées directement auprès des chargés de mission, de la Vice-Présidente, puis du Président du Conseil Départemental ont une conclusion satisfaisante.

1- Le prix de la cantine est maintenu à la rentrée, sauf évolution possible pour l'année 2017, sachant que c'est le Conseil Départemental qui détermine le prix de cantine pour l'ensemble des collèges meusiens (aucune augmentation en 2016).

2- Le bungalow installé sera doté d'un équipement cuisine. Donc, les repas d'excellente qualité continueront à être produits sur place. Pas de traiteur ! C'est tant mieux pour les personnels de cuisine dont certains risquaient d'être mutés.